

N°12 | JUIN 2024

LA LETTRE DU



Bel été apaisé et confiant en l'avenir !



LES DATES A RETENIR !

10 octobre 2024 : Atelier Cyber-sécurité
15 octobre 2024 : Forum du recrutement
18 au 21 novembre 2024 : Bus des métiers
21 novembre 2024 : Assemblée Générale

L'EDITO DU PRÉSIDENT

Vivre en démocratie est tellement ancré dans nos esprits qu'on finit par oublier que cette situation, pourtant privilégiée à l'échelle du monde globalisé, pourrait changer un jour.

Je ne le souhaite pas évidemment, et aucun d'entre vous, j'imagine. Si le GEBS est, de par ses statuts une association totalement apolitique, il n'en reste pas moins qu'en tant que chefs d'entreprise et parties prenantes - ô combien - de la société civile, il est de notre devoir de nous interroger avec recul et sans émotion sur les conséquences de l'exercice démocratique auquel nous allons nous livrer à l'échelle du pays.

Le geste républicain que chacun accomplira, seul dans l'isolement, sera lourd de conséquence, pas seulement égoïstement pour lui-même mais également pour ses collaborateurs, ses clients, ses fournisseurs, ses différents partenaires et les Français dans leur ensemble.

Aussi, sans vous donner évidemment la moindre consigne de vote, je vous invite à peser avec sérieux et attention le choix que vous ferez.

Différentes propositions ou programmes sont sur la table. Leurs conséquences sont à ce jour probablement incalculables, mais nous sommes encore avant obstacle. Il est donc encore temps de s'interroger puisque nous avons tous, individuellement, le pouvoir d'agir sur le cours de l'Histoire qui s'écrit sous nos yeux depuis quelques jours de manière accélérée.

La démocratie est un bien précieux, sachons le préserver. Je sais votre esprit entrepreneurial chevillé au corps. Bien sûr, mieux que d'autres vous saurez affronter les difficultés, mais si certaines peuvent être évitées, ne nous en privons pas !

L'ensemble du Conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter à tous un bel été, apaisé et confiant dans l'avenir.

Francis Sévin, Président Fondateur - Didier Liger, Président Opérationnel

SOMMAIRE

Côté RH

Côté
Finances

Le GEBS &
VOUS

A venir ...

Quoi de
neuf ?





ACTUALITÉS RH

Revalorisation du SMIC

Le salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) a fait l'objet d'une revalorisation début 2024. Le décret n° 2023-1216 du 20 décembre 2023 a fixé les valeurs à appliquer dès le 1er janvier pour la paie des collaborateurs et collaboratrices concerné-es. Soit :

- 11,65 euros pour le SMIC horaire brut (ou 1 766,92 euros brut mensuels pour la durée légale du travail de 35 heures hebdomadaires) ;
- 8,80 euros pour le SMIC horaire brut à Mayotte (SMIC mensuel brut de 1 334,67 euros).

Refus d'un CDI à l'issue du CDD : une nouvelle procédure

Poursuivant son objectif de plein emploi, le gouvernement a instauré une nouvelle procédure concernant le refus d'un CDI par le salarié en CDD. Le principe est le suivant : un salarié qui refuse deux propositions de CDI dans les 12 mois qui précèdent la fin de son contrat précaire se verrait refuser le bénéfice de ses droits à l'allocation chômage. La procédure s'effectue directement en ligne via le site du gouvernement demarches-simplifiees.fr.

Prime de partage de la valeur : des évolutions fiscales et sociales

Votre entreprise emploie moins de 50 salarié-es ? Vous pouvez alors continuer à bénéficier d'un régime fiscal de faveur en fonction du niveau de rémunération de vos salariés, en 2024 et jusqu'en 2026.

Vous êtes éligible à l'exonération de cotisations sociales pour les primes versées plafonnées à 3000 € par an (ou 6000 € sous conditions : accord d'intéressement, accord de participation etc.) aux salariés dont le niveau de rémunération est inférieur à 3 Smic annuels.

Autre opportunité, cette fois ouverte à toutes les entreprises : la possibilité d'attribuer 2 primes de partage de la valeur par année civile à chaque salarié (dans la limite du plafond d'exonération global de 3000 ou 6000 €. Cette mesure ne permet donc pas de doubler les plafonds d'exonération, mais d'offrir davantage de marge de manœuvre aux entreprises dans leurs décisions d'attribution de prime).

Enfin, depuis le 1er janvier 2024, il est possible d'affecter une prime de partage de la valeur à un plan d'épargne salariale (PEE, PEI, PERCO, PERE).

Côté Droit & Finances



ACTUALITÉS FINANCES

Réforme des redevances des agences de l'eau

Création, à compter du 1er janvier 2025, d'une redevance sur la consommation d'eau potable et de deux redevances pour la performance des réseaux d'eau potable et des systèmes d'assainissement collectif. Renforcement de la redevance pour pollutions diffuses (produits phytopharmaceutiques) et modification de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau.

Tarifs d'accises sur les énergies

Pour la période du 1er février 2024 au 31 janvier 2025, le tarif d'accise sur l'électricité est maintenu au niveau minimum, afin d'accompagner la sortie du bouclier tarifaire. Le tarif d'accise sur le gaz naturel à usage combustible pourra être relevé par arrêté dans la limite de 8 €/MWh, après évaluation de l'évolution des prix hors taxes.

Régime de la franchise de TVA

Transposition de la réglementation européenne relative au système commun de TVA pour les petites entreprises.

En 2025, le régime de franchise de TVA bénéficiera aux entreprises de l'Union européenne dans tous les États membres, jusqu'à 100 000 € de chiffre d'affaires européen. En France, le plafond national de chiffre d'affaires pour le bénéfice de la franchise est abaissé à 85K€/37,5K€ et les modalités de sortie du régime sont simplifiées et accélérées.

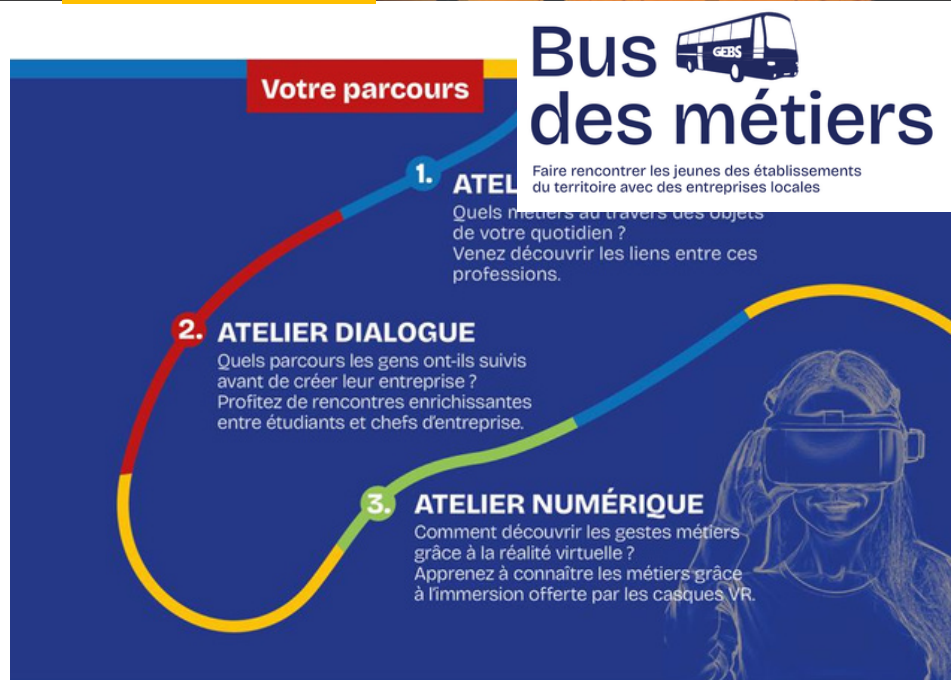
Le groupement organise un bus des métiers du 18 au 21 Novembre 2024.

Le concept est de faire rencontrer les jeunes des établissements du territoire avec des entreprises locales.

L'objectif est double : Faire ...

- émerger ou encourager les vocations
- découvrir la richesse des métiers en local

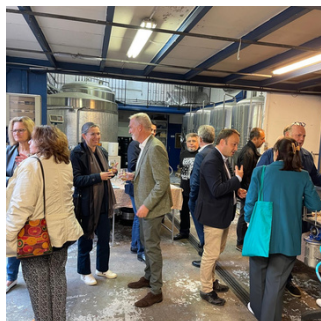
Le parcours prévu tend à immerger les jeunes dans le monde de l'entreprise au travers un prisme différent et des outils innovants.



NOS DERNIÈRES RENCONTRES

Afterwork Petite Soeur

Le 30 mai, les adhérents ont dégusté les bières artisanales de la Petite Soeur, la brasserie Sartrouilloise ! L'accueil chaleureux et généreux de toute l'équipe a été très apprécié des convives : buffet très garni, stand de crêpes maison et surtout dégustation de l'ensemble de la gamme de bières fabriquées sur place avec des arômes naturels. Et pourquoi pas fabriquer la bière du GEBS ?



Carrousel

Encore un franc succès pour cet événement annuel qui a regroupé plus d'une centaine d'entreprise adhérentes ou non. Le concept favorise l'échange entre membres et oblige les convives à diversifier leurs connaissances. Le repas, quant à lui, met en valeur un de nos sponsors Durand qui, cette année encore, a régalié tous les convives. Arnaud de Bourrousse nous a, une fois de plus, accueilli dans la salle des fêtes de Carrières-sur-seine. Rendez-vous pris pour l'an prochain !



Conférence cyber-sécurité

Une nouvelle conférence sur la cybersécurité, animée par des experts du Ministère de l'Intérieur, a permis aux entreprises présentes de se sensibiliser aux bonnes pratiques afin de protéger efficacement leurs données. Elles ont pris conscience des risques qu'elles encourent même en tant que petites entreprises et des méthodes utilisées par les cybercriminels.

Forum du recrutement

Un partenariat gagnant !

A venir ...



Au vu du succès rencontré en 2023, l'édition 2024 du forum recrutement est d'ores et déjà en préparation. L'équipe travaille activement en collaboration étroite avec France Travail et l'APEC pour vous proposer des candidats intéressants, en priorité résidant sur le territoire, et qui correspondront à vos besoins.

De plus, cette année, une démarche d'accompagnement au recrutement sera proposée avec deux webinaires de préparation aux entretiens pour vous aider au mieux dans cette tâche.

Sur place lors de l'événement, Delphine Barbier de Carré Coach, fidèle adhérente du groupement sera présente pour prodiguer les derniers conseils.

Vous avez déjà été sollicité par mail pour profiter d'un stand ; mais il n'est pas encore trop tard pour vous inscrire



Quoi de neuf ?

Et si nous "golfions" ?

Cette année la compétition de Golf s'est enrichie d'une partie "initiation" ; permettant ainsi à certains non-initiés de s'exercer sur le green réunissant pour l'occasion plus de 73 participants dont 30 pour l'initiation.

L'organisation a été également menée de mains de maîtres par deux fidèles adhérentes
Agnès Bertin et Corinne Doulan.

Mais cet événement ne pourrait avoir lieu sans l'action de sponsors fidèles :

Le golf de Béthemont, Romain Hullard qui nous accueille chaque année

La société Vacour, Franck Daty pour les trophées

Le Comptoir de Mathilde, Homat, Cadencom, Solen Ricard, Théâtre de Sartrouville pour les lots offerts

La Société Générale Julien Hébert pour leur soutien

Un grand merci à tous

Rendez-vous l'année prochaine pour l'édition 2025 !



Francis Sevin -

Président

06 75 39 69 53

sevin.francis@outlook.com

Courrier

16 rue des cerisiers
78500 Sartrouville

Locaux

Immeuble Montréal
54 Route de Sartrouville
78230 LE PECQ

Valérie Pinchon -

Déléguée Générale

06 58 65 64 09

valerie.pinchon@gebs.fr

Prochain n°
octobre 2024